



Collectif DESTOCAMINE
6 rue de Lucelle
68310 Wittelsheim
www.destocamine.fr

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'écologie et du développement durable
Hôtel de Roquelaure
75700 PARIS

Wittelsheim, le 5 février 2016

OBJET : Dossier Stocamine

Madame la Ministre,

Nous avons l'honneur de vous adresser ce courrier, souhaitant vous entretenir du dossier Stocamine qui nous préoccupe particulièrement au vu de ce qui se passe actuellement à la mine Joseph Else. Nous nous permettons de vous rappeler notre courrier du 19 octobre 2015 et les courriers transmis par Mr le Préfet P. LELARGE le 17 décembre 2015, ainsi que celui transmis le 23 janvier 2016 par M. MACHTOU, Conseiller de M. le Président F. HOLLANDE.

Le dossier intitulé « prolongation pour une durée illimitée du stockage souterrain de produits dangereux sur la commune de Wittelsheim » déposé par les MDPA suit son cours et le Préfet a demandé un avis à l'Autorité Environnementale. Cet avis délibéré, n°2015-58 adopté le 9 septembre 2015, souligne les nombreuses lacunes de ce projet de déstockage partiel et fait un grand nombre de recommandations dont nous attendons les suites données. Le Préfet a diligentié une tierce expertise qui est encore en cours.

Au terme de cette tierce expertise, le confinement de près de 40000 tonnes de déchets dangereux sera soumis à enquête publique, après retrait des 93% des seuls déchets mercuriels. Cette enquête ne devrait pas avoir lieu avant une étude sérieuse de faisabilité et de coût réactualisé du déstockage total.

Un comparatif pourra alors être effectué entre le déstockage total qui règle définitivement le risque de pollution de la nappe phréatique. Le déstockage total évitera le confinement par des barrages inefficaces à long terme et ne nécessitera pas le creusement d'une galerie d'exutoire. La mise en place de mesures de surveillance à très long terme sera inutile et les risques de conflits avec les riverains seront ainsi écartés.

Nous venons d'apprendre par la presse qu'une entreprise allemande est chargée de l'étude et des essais de barrages de béton au fond de la mine. Nous vous rappelons le coût exorbitant, estimé entre 50 et 70 millions d'euros, il y a déjà quelques années. Or l'expérience acquise par cette entreprise dans les mines allemandes ne peut pas s'appliquer dans la mine Joseph Else, leurs méthodes d'exploitation et celles de la potasse d'Alsace étant radicalement différentes. L'exploitation des mines de Sondershausen et de Herfa Neurode qui accueillent actuellement les déchets français de classe 0, se fait par remblayage des galeries exploitées et il n'y a donc pas d'affaissements de terrain significatifs.

En Alsace, aux MDPa, l'exploitation des deux couches de potasse supérieure et inférieure s'est faite par foudroyage. Au fur et à mesure de l'avancée des havages, les terrains se sont effondrés, engendrant des affaissements miniers visibles à la surface. Les couches de minerais situées au dessus et en dessous des deux couches exploitées sont fracturées et fissurées sur des dizaines de mètres. Les barrages de béton n'empêcheront pas l'ennoyage de l'aire de stockage qui se fera par le sol et par le toit.

La durée d'ennoyage prévue par les experts de l'INERIS ne paraît pas réaliste car le forage effectué dans la partie la plus basse de la mine Amélie montre que l'eau d'ennoyage se situe déjà à un niveau moins 920 mètres. De plus, suite aux difficultés minières apparues en juin 2015 et médiatisées par les MDPa, l'entreprise SAARMONTAN chargée des travaux de déstockage, a pris des mesures de sécurité supplémentaires et a aussi amélioré son mode opératoire. Les travaux de déstockage très partiel avancent à bonne allure, handicapés par la manipulation de trois colis pour n'en sortir qu'un seul.

Il y a quelques jours, nous apprenions par la presse que des colis de déchets arséniés reconditionnés ont été expédiés en Vendée, à l'autre bout de la France, pour cause de refus des dirigeants allemands. Nous rappelons que nous avons toujours demandé que les déchets de classe 1 soient mis en centre d'enfouissement agréé proche de notre région conformément à la législation actuelle.

Nous demandons de passer d'une philosophie de confinement et de déstockage minimum vers une démarche logique et de bon sens, à savoir le déstockage total, qui règle définitivement le risque de pollution de la nappe phréatique et évite la gabegie des barrages.

Le déstockage total répondrait à une attente des élus, de la population, des associations de défense de l'environnement et des syndicats de mineurs de potasse.

Nous sollicitons une audience auprès de vous, Madame la Ministre, pour vous exposer de vive voix nos attentes sur ce dossier brûlant.

Dans l'espoir d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Yann Flory ,Etienne Chamik porte-paroles